



**HAL**  
open science

## De l'autre côté des révoltes

Charlie Galibert

► **To cite this version:**

Charlie Galibert. De l'autre côté des révoltes. Travaux & documents, 2001, Révoltes et indépendances. Madagascar : les ambiguïtés de l'Histoire.. et de l'Historiographie, 16, pp.13–34. hal-02180864

**HAL Id: hal-02180864**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02180864>**

Submitted on 16 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# De l'autre côté des révoltes

---

CHARLIE GALIBERT

« Sur ses terres coloniales fraîchement retournées et labourées par le piétinement de toutes les races qui s'y heurtent, il vaut peut-être mieux qu'un fumier humain soit jeté pour que, de la décomposition purulente des vieilles idées et des vieilles morales, naisse la moisson des civilisations futures » (Martin, 1988, p. 526).

Il existe, en gros, deux façons d'aborder les révoltes et les indépendances : la première, héroïsante, plus ou moins idéalisée, des libérateurs ou des combattants d'une cause, nationale ou autre, celle, donc, des acteurs des révoltes. On la retrouve exemplifiée dans les littératures valorisant les luttes de libération ou la résistance à l'oppresseur. La seconde, valorisant l'héroïsation et le sacrifice consentis au nom d'un idéal de civilisation contraire et supérieur à la barbarie ou à la sauvagerie, et œuvrant pour le bien de peuples n'en connaissant pas seulement encore la possibilité : celle des « contre-acteurs » de ces révoltes. Les apologues pro-coloniales légitimant une conquête ou une « pacification » en constituent l'exemple typique.

L'objet du présent article est d'aborder les révoltes selon un angle particulier, distinct de ces deux approches. Indexé sur des faits réels, circonscrits dans le temps, vécus et rapportés par ces *contre-acteurs* des révoltes, il souhaite contribuer à une histoire du colonialisme français, examiné de l'intérieur, au niveau de ses exécutants. Une telle approche, menée à partir de correspondances militaires de coloniaux engagés, permet de confronter la réalité du terrain au discours colonial officiel et à l'iconographie coloniale<sup>1</sup> et constitue cependant une interface entre ces deux séries de données. Ce type de documents et d'analyses permet en outre de restituer

---

<sup>1</sup> Oscillant entre les dessins naïfs du genre Épinal (comme celui illustrant « l'épopée du colonel Marchand » ou « la campagne de 1895 » de Madagascar et les dessins militaires plus réalistes et « photographiques » (tels que « le combat de Cotonou » (1892), la prise de Santay (1894), la conquête du Tonkin (1884), voire « la prise de Pékin par les alliés » (15 août 1900).

« l'histoire en train de se faire » et donc de décaler la lecture contemporaine des événements passés, d'une part de toute illusion fataliste rétrospectivement prévisionniste (Aron, 1981), d'autre part de l'aspect hallucinatoire de mise en scène de l'histoire (Samuel, 1994), et, enfin, de l'invocation de « leçons » ou de « sens » de l'histoire (Ricoeur, 1998). Notre objet est donc moins d'érudition ou d'analyse historique que de restitution, dans le temps de son déroulement, de la perception quotidienne de la guerre (révolte, pacification) et de la différence (Nous/Eux, Civilisés/Sauvages...) qu'elle institue ou perpétue. La perception et la représentation des révoltes (et de leur illégitimité aux yeux des *contre-acteurs*) par les soldats du rang, véritable théorie implicite sur l'Autre et son illégitimité, constituent une « ethnologie sauvage » dont nous proposons ainsi une approche anthropologique. Ce retour sur un moment occulté, ou même nié, de notre propre histoire -en tant que le processus de colonisation est une violence illégitime à l'endroit de l'Autre- permet d'une part d'en colorier les blancs ou d'en éclairer les zones d'ombre, et, d'autre part, contribue à la construction, par l'ancien colonisé, de son histoire, par restitution de la mémoire de l'ancien ennemi, indispensable à la construction de sa propre mémoire. Ainsi, si dans le cadre de l'histoire coloniale française, toute révolte a pu être considérée comme une opposition, du côté de l'Autre, à la marche en avant de la Nation, du Progrès ou de la Civilisation, notre démarche permet-elle de passer du *côté de l'Autre* à *l'autre côté*, et l'examen de *ce côté-ci* des révoltes, celui de l'opresseur, participe-t-il à la restitution à l'Autre d'une histoire trop souvent confisquée ou modifiée.

Nous retenons dans le cadre de cet article une correspondance entre soldats coloniaux (les « *marsouins* » de l'infanterie de marine) engagés dans le Nord-Ouest de Madagascar (secteur d'Ananalava/Andranasamonta/Béjofo) entre 1897 et 1900, extraite d'une correspondance plus vaste d'un demi-millier de lettres, couvrant plusieurs séjours coloniaux entre 1894 et 1903 (Tonkin, Madagascar, Soudan), analysée plus largement dans le cadre d'une recherche anthropologique (Galibert, 2000).

## LES CONDITIONS DE L'EXPANSION COLONIALE

Dès *Les Lumières* même un sentiment de supériorité est ancré dans les esprits d'un Occident persuadé de sa « mission civilisatrice »

auprès des peuples « arriérés »<sup>2</sup>. La conviction que ces peuples doivent être libérés de leurs croyances barbares ou de leurs gouvernements despotiques va de pair avec le développement de la curiosité géographique et une extraordinaire confiance dans le progrès de la science, le tout débouchant sur une théorisation de la supériorité civilisationnelle en supériorité raciale. Dans son célèbre discours de 1885, Jules Ferry s'en explique : « Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures (...). Il y a pour elles un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures ». Que l'on pense également à Lord Roberts demandant, après la victoire de Prétoria, de « rendre grâce au Dieu de la Race Impériale ».

Jusqu'alors réduite à une rivalité franco-britannique, la colonisation européenne débute sa phase d'expansion entre 1870 et 1880, et se développe très rapidement à partir de 1880, avec un déplacement du centre de gravité vers l'Afrique, et, à la fin du Second Empire, vers la Méditerranée Orientale et l'Extrême-Orient. En moins de 20 ans, l'Afrique sera entièrement partagée, l'Asie du Sud-Est soumise, la Chine elle-même entamée. L'Europe est en effet à la recherche de marchés pour les excédents de ses industries, même s'il faut remarquer, comme l'a démontré une historiographie récente (Michel, 1997) que, jusqu'en 1914 pour la France, les capitaux ne sont pas dirigés en priorité vers les colonies<sup>3</sup>.

Ce qui est néanmoins déterminant et explique en grande partie la poussée expansionniste, c'est la vertu qu'on lui attribuait, et la part d'imaginaire qu'elle développait eu égard à l'ailleurs et l'exotisme. Jules Ferry, l'un des initiateurs de la grande phase d'expansion coloniale<sup>4</sup>, la décrivait, lors de son fameux discours de 1885, « comme un immense *steeple chase* sur la route de l'inconnu », indiquant qu'à cette même époque : « l'Europe était casanière et ne sortait guère de chez elle. C'était

---

2 Conklin (1997) donne une idée assez précise de cette « mission civilisatrice » appuyée sur les notions de la supériorité de la culture européenne ou française.

3 Michel (1997, p. 2) évoque même un fiasco presque total : « Jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, l'investissement colonial ne représentait pas 15% des investissements de la France à l'extérieur (...), quant aux marchés, ils ne représentaient pas plus de 10% du commerce extérieur de la France ».

4 Que l'on se rappelle le « extraversion impérialiste » (Maestri, 1995) des années 1840, l'âge d'or de la bourgeoisie et du libéralisme commercial, les rêves civilisateurs de l'armée, qui succèdent à la fin du mythe napoléonien de domination de l'Europe, et constituent une alternative à la reconquête de la rive gauche du Rhin, dans la conjonction favorable de « L'Entente Cordiale ».

l'époque des annexions modestes et, à petits coups, des conquêtes bourgeoises et parcimonieuses. Aujourd'hui ce sont des continents que l'on annexe (...). La politique coloniale est une manifestation internationale des lois éternelles de la concurrence ». La France n'a toutefois pas à cette époque de politique systématique, même si Leroy-Beaulieu a lancé, dès 1874, un appel à la colonisation de capitaux et de techniciens. Le Ministère des Colonies ne sera créé qu'en 1894<sup>5</sup>.

Qu'en est-il donc exactement de l'ambition coloniale française? Pour les uns, elle représente une opportunité de réaliser, outre-mer, les rêves d'une cité harmonieuse, d'amener les sauvages à la raison universelle/européenne. « *Quand comprendront-ils que la France ne veut que leur bien ?* », demande le parent d'un soldat colonial, le 07/06/1900, traduisant ainsi le discours de Ferry : « Une race supérieure ne conquiert pas pour son plaisir, dans le but d'exploiter le plus faible, mais bien de le civiliser et de l'élever jusqu'à elle (...), de proclamer partout la loi du travail, enseigner une morale plus pure et transmettre notre civilisation ». Pour les autres, elle est placement de capitaux, abandon de la politique continentale, nécessité d'une présence sur mer impliquant des rades d'approvisionnement et des ports de défense, de garantie contre les troubles sociaux ou la pression démographique, souci de prestige national et partage du monde.

---

5 Pour ce qui regarde ces colonies, on hésitera longtemps entre l'assimilation (dans le sillage de la tradition jacobine et sur un mode purement administratif, elle a prévalu pour les Antilles, la Réunion, la Guyane, le Sénégal, la Cochinchine, et est purement administrative), et l'association par l'administration directe ou protectorat (comme en Tunisie, au Cambodge, au Maroc et en Annam). Les essais de classification restent artificiels dans la mesure où ils ne rendent pas compte de la diversité des situations et de l'évolution du phénomène colonial. Malle (1961) précise que la colonisation offre des visages très divers « selon les territoires et leur degré d'évolution, selon les tempéraments, les traditions des colonisateurs » (p. 6), évoquant « le paternalisme des belges et des hollandais » (p. 36) qui les porte « à ne reconnaître aucun droit politique aux populations coloniales » ; « l'universalisme culturel des français » qui les incline vers « une assimilation de l'indigène, sous l'égide d'une administration centralisée » ou le « libéralisme conservateur de l'anglais » qui lui fait préférer « une administration indirecte, décentralisée, respectueuse des coutumes locales, orientée vers la conquête progressive du "self-government" » (*id.*). Et de catégoriser les deux attitudes coloniales dominantes: « A la suprématie britannique de la coutume, s'oppose la superstition française du règlement. Ces différences, que le temps atténuera, importeront à la compréhension des attitudes européennes » (*id.*, p. 36).

## LA COLONISATION ET MADAGASCAR

C'est la recherche d'une base stratégique sur la route de l'Indochine qui a d'abord attiré les ambitions françaises à Madagascar. En 1883-1884, pressée par divers intérêts économiques et par les missionnaires catholiques, hostiles à leurs homologues anglais protestants, la France occupe Tamatave, Majunga et Diego-Suarez. Mais la guerre coloniale menée au Tonkin retarde l'annexion au profit d'un traité de protectorat qui ne fait qu'attiser les conflits. La conférence de Berlin (1885), qui tente d'apaiser les rivalités franco-britanniques par le partage de l'Afrique, « civilise » plutôt ces rivalités sous la forme de quelques règles (liberté et égalité du commerce, lutte contre l'esclavage, conditions de reconnaissance des possessions). La France finit ainsi par obtenir l'acceptation britannique, en échange de l'abandon de ses droits sur Zanzibar et le Bas-Niger (1890). Devant l'occupation de fait de la Grande Ile, le gouvernement *Hova* développe son armée et, face à l'exigence française de désarmement, riposte en proclamant la Guerre Sainte contre la France, le 27 octobre 1894. La France tient son prétexte pour intervenir<sup>6</sup>. Si le corps expéditionnaire de 15000 hommes ne rencontre guère de résistance militaire (25 morts côté français) pour s'emparer d'Antananarivo, le 30 septembre 1895, l'impréparation, l'emploi de soldats « européens », la méconnaissance des difficultés du terrain et, surtout, la redoutable efficacité des généraux *Hazo* (La Fièvre) et *Tazo* (Le Marais), selon l'expression de la reine Ranavaloa III, emporte 6000 hommes. Le protectorat devenu effectif, l'« Ile Rouge » est annexée, par voie législative, le 6 août 1896. Devant l'ampleur des révoltes et des résistances, le général Gallieni<sup>7</sup>, qui venait de « pacifier » le Tonkin, est chargé de

6 D'autant que, au deuxième trimestre 1895, la politique coloniale française est devenue plus systématique avec Étienne, Delcassé et Hanotaux. L'atmosphère nationaliste insiste sur l'engagement et la puissance du prestige français dans le monde. En France même, le chauvinisme le plus exacerbé éclate à l'occasion des rivalités coloniales (Fachoda, Agadir). Cependant, on parle moins de l'aventure coloniale comme tentative pour faire oublier la ligne bleue des Vosges et remplacer les « deux filles » perdues (l'Alsace et la Lorraine) par « vingt esclaves » (Algérie, Tunisie, Maroc, Tonkin, Madagascar, Soudan...) suivant l'expression de Déroulède. Beaucoup pensent que l'expansion prépare « La Revanche » parce qu'elle freine l'impérialisme allemand, exerce l'armée et la renforce de contingents recrutés aux colonies.

7 Celui-ci, surnommé Ong Gal par les Annamites, est né en 1849 et a déjà « pacifié » le Tonkin entre 1893 et 1895. Les vietnamiens disaient à l'époque de lui : « Sa force est comme celle d'un vieux Doc Hoc (chef de l'enseignement) très expérimenté. Le regard de Ong Gal est terrible. C'est un chef au pinceau plus redoutable que le sabre. Il connaît le grand et le petit, le fort et le faible, le peu et le beaucoup, le pesant et le léger, le loin et le près ».

rétablir l'ordre et « investi des pleins pouvoirs, militaires et civils » (Martin, 1990, p. 283). Aucune collaboration n'étant souhaitée avec l'aristocratie Merina, deux ministres sont, le 15 juillet 1896, passés par les armes et, le 28 février 1897, la monarchie est abolie, la reine déportée à La Réunion, puis en Algérie. Aidé par le colonel Lyautey, Gallieni soumet progressivement les différentes régions (tribus *Sakalavas* de l'ouest, roitelets de l'*Ambongo*, chefs *Baras*, populations du sud et du sud-est). Appliquant la politique de « la tache d'huile »<sup>8</sup>, procédant à la fois de l'expédition punitive, du quadrillage progressif des populations, de leur désarmement systématique et finalement de leur « apprivoisement » par les avantages qu'elles peuvent tirer de la *Pax colonialis* (marchés, dispensaires, emplois), il fait construire au fur et à mesure de l'avancée militaire des voies de communication reliant des marchés et des écoles autour de postes fixes et encourage une « politique indigène des races »<sup>9</sup>. Au fur et à mesure de la conquête, le pays est divisé en cercles (confiés à des officiers) ayant pour vocation d'être, à terme, remplacés par des provinces placées sous l'autorité de fonctionnaires civils. En 1899, on compte douze provinces et vingt-deux cercles, en 1905 vingt provinces pour cinq cercles. Chaque province est divisée en plusieurs districts correspondants aux anciens secteurs militaires.

À Antananarivo, les grands services centraux sont organisés autour du commandant supérieur bientôt devenu gouverneur général. En neuf années de son gouvernement (1896-1905) — « on serait presque tenté d'écrire son règne » (Martin, 1990, p. 283) — une structure administrative sera mise en place et la société traditionnelle Malgache

---

8 « Le mouvement de troupes en avant doit avoir pour sanction une occupation effective des pays conquis, en établissant une ligne de postes avancés que l'on déplaçait au fur et à mesure de la progression des troupes et un réseau de postes d'arrière plus importants et formant réserve. Des routes, des chemins muletiers, des lignes télégraphiques devaient renforcer le dispositif en reliant ces diverses positions entre elles. La création de marchés, de dispensaires, d'écoles devait faciliter le contrôle et l'encadrement des populations (Martin, 1990, p. 181-267).

9 En application des principes de cette « politique des races » (pour une présentation, cf. Boetsch et Savarese, 2000) Gallieni a procédé à un découpage des anciens cercles militaires en provinces dont la délimitation s'appuyait sur des « frontières ethniques » délimitées à la suite d'investigations ethnographiques menées sur sa demande. Mais il n'hésitait pas à répartir les groupes importants entre plusieurs provinces tandis que de petites ethnies, qui ne dépassaient pas l'étendue d'un district, étaient regroupées à plusieurs au sein d'une même province.

subira de profonds bouleversements. Les bases d'une organisation sanitaire et d'un système scolaire ainsi que d'une infrastructure économique sont jetées.

## LES « CONTRE-ACTEURS » DES RÉVOLTES : L'EXEMPLE DE MADAGASCAR

1- *Position du problème.* La perspective d'une approche comme entreprise intéressée « quelles que soient les motivations avancées, la sincérité de ceux qui les soutiennent, et la générosité de ceux qui, personnellement, se sont engagés dans ce qu'ils ont considéré comme une grande aventure » (*Encyclopedia Universalis*, p. 711) ne doit pas nous entraîner à développer une bonne ou une mauvaise conscience par rapport à ce qui fut une domination économique (la terre étant par des procédés divers arrachée à ceux qui la cultivaient ou y faisaient paître des troupeaux, ou orientée en fonction des intérêts de la puissance colonisatrice), politique (avec l'instauration de systèmes de sujétion), culturelle (la métropole imposant sa civilisation, sa langue, voire sa religion), sur fond militaire de violences, de résistances et de destructions de types de sociétés faisant obstacle à la colonisation ou ne pouvant s'y adapter. Il est délicat de se faire une idée complète de l'aspect politique ou plus simplement humain de cette colonisation de Madagascar par la France, l'absence, dans notre corpus, de témoignages autochtones ne permettant pas d'analyser le point de vue des ethnies malgaches en lutte contre l'armée et l'Etat français. L'histoire coloniale, telle que nous l'envisagerons ici, à travers le parcours d'individus particuliers qui en furent les (contre) acteurs directs, donnera bien un aperçu de ces constats de fonctionnement, mais, en-deça, elle nous fera voir, au quotidien, certains de ses développements concrets.

2- *Les résistances.* « La pénétration européenne s'est heurtée à des résistances beaucoup plus acharnées que la littérature coloniale ne le laisse souvent supposer, elle qui exaltait avant tout l'héroïsme et les sacrifices des colonisateurs » (Michel, 1997, p. 4). Ces résistances affichent des formes d'opposition « primaires » extrêmement variées que Michel distingue en résistances armées opposées par les Etats et résistances opposées par les populations, plus diffuses, hétérogènes, « civiles » souvent, quoique elles



aussi armées. Il parle à propos de la résistance malgache dans le soulèvement qui suivit l'attaque française de 1895 de « résistance monarchique » (p. 4). C'est à cet épisode historique qui couvre la fin de la « pacification » par Galliéni et le début de l'équipement du pays organisé par celui-ci pendant ses 9 ans de gouvernement que nous nous intéresserons.

3- *Les rapports avec les indigènes.* Ils ne sont que très rarement évoqués par les « marsouins ». Conséquence de l'expérience de l'arrivée ou du passage à l'étranger. « Un étranger-défourloir, où le « nouveau », « l'autre », va se débrider, (...), s'émanciper, s'affranchir (pour en mieux dépendre) de sa famille, de sa ville, de son pays, de sa nationalité. Etrange sentiment que de déambuler en pays nouveau, en pays neuf (conquis ?) où enfreindre les règles et les lois nous paraît un jeu d'enfant. Cette fois-ci, c'est l'ignorance, la méconnaissance de l'autre qui fait loi. De là à le nier totalement, il n'y a qu'un pas. » (Dibie-Ladmiral, 1976, p. 127). Le séjour d'un soldat à Ananalava (1899-1900) nous en apprend davantage sur les aspects monétaristes du colonialisme avec le rôle de préleveur d'impôts imparti à certains officiers ou sous-officiers, les effets déstructurants du colonialisme sur les modalités économiques traditionnelles, l'imposition d'un rapport économique capitaliste et monétaire aux pays occupés. Galliéni et Lyautey (volontiers surnommés plus tard « les bâtisseurs d'empire ») appliquent en effet des grilles de lecture filles d'une culture et de schémas de pensées s'attribuant la civilisation et la mission de « civiliser » l'île. « Les colonies sont faites pour les colons français » écrivait Galliéni dès 1895, et ses attaches avec le grand capital (par le truchement d'Etienne et de Binger, directeurs des colonies) ne font guère de doute et expliquent qu'il se montra d'emblée favorable à la constitution de vastes domaines sur le modèle des sociétés concessionnaires du Congo<sup>10</sup>. L'inexistence de grandes entreprises dut au moins éviter, dans le secteur qui nous intéresse, les abus constatés ailleurs, comme la dépossession de nombreuses communautés villageoises, voire le déplacement de villages entiers. Il ne s'en agit pas

10

Des compagnies coloniales se virent ainsi amplement dotées en terres : la *Maison Clément Delhorbe* se vit attribuer, après la proclamation par une loi de 1896 de la propriété éminente de l'état sur le sol, la bagatelle de 350.000 ha ; la *Compagnie franco malgache* en reçut 200.000 ; la *Société La Grande Ile* 110.000 ; la *Sambirano*, 41.000 ; la *Compagnie coloniale*, 31.000 ; ou la célèbre *Compagnie coloniale et des mines d'or de Suberbieville et de la cote d'ouest de Madagascar*, fondée par l'aventurier Léon Suberbie qui s'était fait attribuer 1,5 millions d'hectares en 1899 avant d'être confrontée à des difficultés de trésorerie.

moins de « modifier l'ensemble de la formation économique et sociale, d'organiser sur un mode totalement différent la production et les rapports entre les hommes afin de rechercher une voie originale de passage au capitalisme agraire » (Rovere, 1997, p. 164). Statistiques et cartographie poussaient l'administrateur au-devant du militaire, lui-même instrument du politique, pour faire de Madagascar un terrain d'expérience et un véritable laboratoire grandeur nature à des fins non seulement de contrôle mais aussi de modification de l'espace social et de transformation en profondeur des sociétés « traditionnelles » par transformation de la représentation qu'elles peuvent se faire d'elles-mêmes. Le monumental *Guide de l'émigrant à Madagascar* (1895), dont les trois volumes, augmentés d'un atlas, renfermaient une mine d'informations statistiques, géographiques, économiques et ethnographiques sur la *Grande Ile* et ses habitants, en témoigne.

Comme les autres idéologues de la colonisation, Galliéni sut trouver d'éloquentes formules pour vanter le caractère éducateur et moralisateur de l'impôt (lequel représentait une charge considérable pour des paysans sans grandes ressources pécuniaires) qui incitait les Malgaches à produire davantage. Substituant l'économie de marché à l'économie de subsistance, il offrait surtout l'avantage de contraindre les paysans autochtones à s'engager pour le compte des sociétés coloniales ou sur les chantiers de travaux publics, dotant ainsi l'île d'un réseau routier, avec le concours du génie militaire (1900 : liaisons Tananarive-Tamatave, route du nord-ouest Tananarive-Maevatanana, Tananarive-Majunga, soit près de 1.000 km au départ de Galliéni en 1905). Cela n'allait pas sans résistances, ni même sans conscience de cet état de chose du côté des soldats mêmes. Le sergent Casalonga, mort en 1905 à 27 ans à Madagascar, écrit ainsi à son ami Chiarelli :

« Le pays où je me trouve n'est pas pacifié du tout ; à te parler franchement, nous nous attendons à une révolte prochaine dans des régions avoisinant le poste. Les indigènes ne veulent rien savoir pour payer 5 francs d'impôts qu'on leur réclame annuellement pour faire les routes reliant entre eux certains villages. Aussi, avant 2 ou 3 trois jours, j'aurais peut-être le plaisir de dérouiller le canon de mon fusil. Cela me rend heureux, mon cher Chiarelli, mais si jamais il m'arrivait malheur, vois ce que deviendrait ma malheureuse mère. Aussi, je me garde bien de lui faire connaître le pays qui est celui où je me trouve. Lorsqu'on est soldat dans la coloniale, pense-t-on à tout cela ? Certainement non ; aussi, je me dis adviene que pourra et je suis volontaire pour marcher » (Mémorial des Corses, 1990, VI, p. 318).

4- *Les coloniaux*. Mais ces aspects ne sont néanmoins que très rarement évoqués par des militaires au feu, bien sûr. C'est que « quand un groupe cohabite avec un autre groupe, il est plus exact et plus opérationnel d'affirmer qu'il cohabite avec l'image qu'il s'en fait » (Camillieri, 1975, p. 239). Les soldats préfèrent les allusions au « *boye* » attribué à chaque sous-officier pour ses besoins particuliers, aux « *deux hommes chargés de servir à table* », au cuisinier et à celui « *chargé de tirer le pencam, une espèce de grand tapis au-dessus de la table et qui sert à nous éventer au moment des repas* »<sup>11</sup>. La faiblesse, chez les soldats, des aspects négatifs à propos des traits communs rattachés à la réalité sociale de l'autre, au profit de généralisations présentées comme des fragments d'évidence rassemblés, joue comme une justification et une magnification de « l'acculturation » vécue à son contact et de l'expérience coloniale, et représente, peut-être, un canal de décharge d'une « agressivité » militaire toujours latente. Peut-être est-ce aussi une attitude plus sociologique qui se joue : la préoccupation à montrer à la famille qu'on tient « son rang » ou celui de sa famille. Cette attitude traduit ainsi une façon de montrer les avantages de sa position sociale pour diminuer la nécessité économique qui a bien souvent dicté l'engagement. Elle participe du plaisir et de la fierté de montrer aux siens que l'on est quelqu'un, une personne — même simple soldat ou modeste sous-officier — ayant un statut, quitte à « en rajouter » parfois quelque peu : « *Je ne me plains pas. Le climat n'est pas si malsain qu'on veut le dire, quoiqu'il fasse assez chaud, il n'y a rien d'insupportable. Les maladies sont dues aux abus et imprudences* ». « *Pas grand-chose à faire, pas non plus d'amusement : on fait des colonnes et on se soigne* » ; « *Le climat est sain. On soigne le mauvais air en se soignant comme des petits princes d'autant que l'argent ne nous manque pas. Notre plus grande occupation, à part quelques convois à escorter, c'est de chercher le meilleur moyen de bien se traiter* ». Les détails sur ce que touche par jour un

11 Ainsi, lors de sa campagne précédente au Tonkin (1895-1897) Richard présente-t-il son poste : « Chiem Hoa est un petit village d'une cinquantaine de maisons ou canyas construites en bambous et recouvertes de feuilles de laraniens. 7 ou 800 nyacoués (paysans) habitent ces cahutes. De taille moyenne, les tonkinois ont le teint jaunâtre et sont habillés à peu près de la même façon, les hommes comme les femmes marchent pieds et têtes nus. Ils sont très durs à la fatigue. Tous conservent précieusement leurs cheveux qu'ils ne coupent qu'en cas de maladie de tête ou par punition. C'est alors le Grand Bamka (qu'ils adorent) qui l'a ordonné et ils s'en résignent. Les hommes comme les femmes font un chignon et s'enroulent la tête dans un turban presque toujours en soie. Il ne se nourrissent que du riz qu'ils font cuire très dur » (20/07/1894).

sergent engagé (étant entendu qu'il doit se nourrir sur sa solde), les rations alimentaires, évoquent la chanson des conscrits flamands<sup>12</sup>, avec juste une réserve : « *Il y a plus qu'il ne faut de tout excepté de vin* ». Si l'on compte les indemnités de marche, de transit, de vivres, la solde s'élève à 250 francs par mois, auxquels il faudrait ajouter la prime d'engagement qui s'élève, elle, à 1000 francs. Mais il existe une solde « parallèle », en « nature », provenant des cultures des militaires (la correspondance nous fournit de nombreux exemples de véritables petites propriétés constituées par les soldats, comprenant élevage, culture de légumes, fabrication de fromage...) et des nombreux « trafics » auxquels ils procèdent entre eux. Ceci leur permet d'économiser la quasi intégralité de leur solde en argent. Le jeu (de cartes, essentiellement), omniprésent, participe également à la « redistribution » des soldes officielles.

5- *Les faits d'armes*. Si « d'étape en étape, les manifestations pacifiques suspendaient la marche de la colonne, d'augure favorable, pour la facilité de notre implantation dans l'ouest » (Paul Vigné d'Octon, cité par Martin, 1990, p. 540), elles n'en étaient pas moins de nature à « dépitier certains soldats qu'anime la vocation de la guerre et qui se voyaient frustrés de la joie de faire parler la poudre, frustrés surtout des récompenses décernées après le combat » (*id.*). Les 30 et 31 décembre 1898, par exemple, la défense du poste d'Anambohaza (secteur d'Andranasamonta) par le sergent Richard et une vingtaine de tirailleurs sénégalais, suivie d'une contre-attaque nocturne contre une bande d'une centaine de *fahavalas* (« rebelles ») mis en fuite, donne lieu à un rapport succinct : « *Aucune perte de notre côté, 5 tués sur place côté fahavalas, d'autres emportés et plusieurs blessés, prise d'une vingtaine de sagaies* » (25/12/1898). Ce fait d'arme vaudra à Richard une citation à l'ordre du jour, une proposition pour la médaille coloniale (mention Madagascar), une proposition pour la Croix de la Légion d'honneur, mais aussi des félicitations de Lyautey le demandant dans son territoire et, enfin, une nomination de chef du poste de Béjofo, dans le secteur d'Andranasamonta. Le rapport militaire qui rend compte du fait d'armes est un document à valeur d'exemplarité et de modèle militaire, par lequel l'institution reconnaît la bravoure et l'excellence de ses sous-officiers, mais aussi consacre la perpétuation de leurs

12

« Chaque jour de la viande et de la soupe, sans travailler sans travailler, chaque jour de la viande et de la soupe, sans travailler, dans l'armée » (Weber, 1983, p. 434).

actes par la mémoire et la récompense, la validation symbolique de la reproduction des vertus militaires. L'accent est mis sur l'officier « européen » et son action « glorieuse », les tirailleurs, caporaux ou simples soldats, étant seulement cités<sup>13</sup>. Les rapports, toutefois, ne disent pas tout, comme c'est le cas pour le massacre d'Ambiki, en août 1897, où il ne fut laconiquement fait mention que de la mort d'un roitelet local, de ses ministres et chefs, alors que les 5000 habitants du village, femmes et enfants compris, avaient été massacrés et que Paul Vigné d'Octon notait, lui, qu'une boue rouge couvrait le sol. A la fin de l'après midi, sous l'action de la chaleur, un petit brouillard s'éleva : « c'était le sang des 5000 victimes, l'ombre de la ville qui s'évaporait au soleil couchant » (Martin, 1990, p. 542).

6- *L'héroïsation du contre-acteur*. Une lettre de Dujardin de la Cour, sergent major du poste Gallois, cercle de Bora, le 1er juillet 1899, renforce l'héroïsation du sergent Richard :

« Les échos répétant partout ta gloire m'ont fait reconnaître dans le héros d'Andranasamonta le héros de Bac Sam qui est aussi celui qui a reçu une balle dans l'épaule un peu plus tard. Je suis très heureux d'apprendre ton retour, fier d'avoir un ami comme toi. Tu as de la veine de n'être pas plus gros qu'un rat, tu peux te faufiler partout<sup>14</sup> ».

Suivent les conseils « de terrain », car, à cette époque, la pacification de Madagascar est, on le voit, loin d'être définitive :

« Un conseil : méfie-toi de ces rosses de Sakalaves, ne va pas te promener sans escorte. Pinel et Pousviel que tu as connus étaient toujours avec une quinzaine de bourjanés, ils faisaient des cadeaux aux chefs de leurs villages, etc., Pinel a été percé de part en part par la sagaïe d'un assassin, Pousviel a été tué dans un combat disproportionné. Tout ça s'est passé à quatre jours de marche de notre poste ».

Ce genre de correspondance est très fréquente, comme en témoignent les félicitations envoyées, à propos d'un fait d'armes précédent, par Verdier, vagemestre à l'état-major, annonçant à

---

13 Notons combien cette opposition entre « européens » et indigènes (des degrés divers modulant l'appartenance, des tirailleurs aux pirates, à cette dernière catégorie) participe de « l'invention d'un modèle de l'indigène-type qui concourt directement à l'élaboration en positif de l'identité Française en métropole et par extension en la croyance en l'appartenance à une « identité » européenne ethniquement définie » (Blanchard, Blancet et Lemaire, 2000, à paraître).

14 Le sergent Richard mesure 1,54 m.

Richard (avant la notification officielle et par l'interception de celle-ci) une citation (et une décoration) à venir. Le caractère d'indiscrétion y apparaît moindre que la fierté ressentie par le camarade d'être le premier à annoncer l'officialisation de la citation et à adresser à Richard ses félicitations. Celles-ci doivent peu à l'usage ou la routine (« *les choses ont rondement marché* »), mais traduisent une implication et une reconnaissance de la valeur personnelle, voire de la valeur véritablement historique du comportement de Richard<sup>15</sup>. D'une part, il y a du bonheur et de la fierté à être le compatriote et l'ami d'un héros (on le devient ainsi un peu soi-même), et, d'autre part, il y a partage de soldat à soldat de l'expérience du feu et de la mort<sup>16</sup>. Cette expérience est partagée intimement, au titre d'un passé commun<sup>17</sup>, mais aussi, physiquement et mentalement, de tout l'être, de constituer l'expérience même de la peur et de la mort<sup>18</sup>: « *Heureusement que tu chasses de race et que ton sang ne ment jamais* ». Le compliment est dé taille, le terme de « race », commun à l'époque (Fonçin l'emploie dans son manuel de géographie de 1896 pour spécifier le déterminant gaulois du caractère français, par exemple), fait signe ici vers une identité guerrière que la métaphore du sang filera jusqu'à l'anthropophagie, avant de rejoindre la « grande famille militaire » elle-même : « *Tu as refusé de te laisser manger vivant, en brave marsouin que tu es* ».

C'est dans le même esprit que Dujardin ne semble guère apprécier le rôle d'« administrateur » assigné par Gallieni aux sous-officiers et officiers<sup>19</sup>: « J'en ai plein le dos du métier de comptable. Il me tarde de rentrer (...). *J'en ai ramené ma peau, c'est l'essentiel* ». La lassitude de l'ancien colonial prend ici le pas sur l'entrain guerrier déçu de Verdier, déclarant à Richard regretter de ne pas pouvoir,

---

15 « *D'ailleurs de l'avis de tous les officiers, ta proposition est pleinement justifiée et on ne tarit pas d'éloges* ».

16 « *Ta conduite en cette terrible affaire où tu as vu la mort de si près* ».

17 « *Tu vois que les douaniers du cap Brun ne font pas toujours leur métier pour rire et à l'occasion ils savent encore se dé...* ».

18 « *Tu as dû avoir rudement la trouille après cette terrible décharge qui te couchait 20 hommes par terre* » (...) et tu as dû te dire encore une comme ça et notre compte sera réglé ».

19 Lyautey s'exclame au sujet des responsabilités que Gallieni demandait à ses officiers et sous-officiers : « Enthousiastes, passionnés, ils le bénissent d'avoir rempli leur vie, donné un aliment à leur activité, une fonction à leurs organes, un objectif à leurs facultés, de les avoir sortis, en décuplant leur rôle, de la dépression morbide de la lourde vie des postes » (Lettre, 9/02/95).

du fait de son poste de vagemestre, se couvrir de gloire en gagnant des médailles au combat : « *Ah! heureux types qui pouvez si heureusement vous battre et gagner décorations et autres, comme je vous envie, moi, avec ma sinécure de l'état-major, comme je foutrais tout au vent* ». Confiance étonnante et sincère où n'apparaît pas, pour qui connaît ces tempéraments, le faux semblant ou la dissimulation. « *Je n'ai pas de veine* » conclura même le rond-de-cuir. Cette lettre illustre au mieux la différence de ton, de rhétorique et d'information, existant dans la correspondance entre militaires « au feu » et celle de ces mêmes militaires avec leur famille, entre ce qu'il faut sans cesse rappler, et ce qu'il faut sans cesse taire aux siens<sup>20</sup>.

« J'ai lu avec le plus grand intérêt la brochure que vous m'avez envoyé, » Le bonheur de mourir », écrit le sergent Lucciardi dans une lettre du 24 mars 1895, sur la vie du soldat et l'ombre de la mort qui plane constamment. Je vous remercie d'avoir appelé mon attention sur cette doctrine si réconfortante et qui devrait être plus répandue, surtout parmi les gens de guerre, car ce serait une grande force pour une armée d'être composée de gens convaincus de ces vérités » (Mémorial des Corses, 1990, VI, p. 318).

7- *Le quotidien des contre-acteurs*. Une constante du monde des hommes consiste en « *visites entre camarades* » du genre de celle rapportée le 28 octobre 1899 (et dont les parents se réjouissent, en France, comme d'« *une note gaie au milieu des ennuis parmi les noirs* » (6/12/99), tout en l'accompagnant néanmoins d'un « *sois prudent et réservé* »<sup>21</sup>), et qui a donné lieu, au moins pour un camarade, à une saoulerie d'importance, puisque, le 5 novembre, il en pâtit encore: « *Je suis encore souffrant de la fameuse cuite que j'ai prise à Béjofô, mais mon vieux, tu peux crever pour que j'aïlle te revoir dans ton sale trou* » (Decoulanges, 5/11/99). Ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas d'inviter son ancien hôte : « *Tâche moyen de venir nous voir le plus vite possible. J'ai trois ou quatre bonnes bouteilles de vin blanc qui sont en conserve et si tu veux en goûter dépêche-toi de venir* ». Un autre des participants à cette « *petite fête* », en poste à Andranasamonta, exhibe une manière toute particulière de se soigner : « *Je ne suis pas*

20 *Dujardin écrira cependant plus tard : « Voilà ma position : danser sur un pied et prendre tous les matins la longue vue pour rechercher à l'horizon l'apparition du bateau tant désiré qui m'apportera la réalisation de mes espérances » (8/2/1900).*

21 *Doit on y voir la perception de la situation ambivalente du colonial, à laquelle O. Mannoni fait allusion (1950 in Blanchard et Bancel, 1998 : p. 105), entre un danger imaginaire et une royauté de pacotille : « Le blanc chez les nègres, s'il échappe au danger d'être mangé, il devient roi » ?*

*encore tout à fait rétabli. J'ai vraiment manqué casser ma pipe. Ça commence à aller un peu mieux. J'espère que tu n'es pas malade, je t'enverrai ton argent un peu plus tard car je m'en suis servi pour acheter une bouteille de champagne tant j'étais malade » (5 /12/99).*

Des pratiques analogues sont courantes : le 7 décembre, Decoulanges, écrivant de Befotana, avoue qu'il est un peu souffrant pour cause de début de mauvaise saison, qu'il se soigne de « *quelques purges et de 2 ipécas* », mais surtout signale que « *Moulin a la fièvre en permanence. La pente un peu raide de son gosier y est pour quelque chose* ». Ces lettres, trop rares, ne sont pas des exceptions, puisque Robert-Vincent, répondant (depuis Maromandia) à une commande du chef de pose de Béjofo, précise (parmi l'huile, le sucre, les pantalons, etc) que « *les 10 litres de vin sont à renvoyer s'ils ne sont pas de votre goût* » et que « *Jean-Léon va à Ananalava dans une dizaine et ramènera du Bordeaux et du vin blanc* » (19/ 11/99). Nul étonnement que, dans ces conditions, on ait dû, à l'occasion de la nomination de Richard au grade d'adjudant, « *non seulement arroser tes nouveaux galons mais presque les baigner* » (8/04/1900)<sup>22</sup>. La solde de colonial à Madagascar permet au militaire d'amasser un pécule certain :

« Du point de vue pécuniaire, écrit Richard le 30/11/99, la solde est suffisamment élevée pour bien vivre sans se priver de rien et mettre quelque argent de côté (...) soit 5,57 francs, plus le traitement de la médaille militaire et d'autres indemnités insignifiantes ».

Certains, comme Richard, envoient régulièrement des mandats dans leurs familles. Dans son cas, le décompte annuel de ces sommes va de 1000 à 2000 francs, ce qui est considérable et donne à voir le rôle important que les soldats ont joué, par l'intermédiaire de l'argent, dans l'économie villageoise et dans les communautés rurales métropolitaines ainsi que sa puissance de dissolution des structures et de transformation des mentalités (Weber, 1983).

---

22 Mais on ne saurait oublier que l'alcool (sinon l'alcoolisme) est, à l'époque, socialement omniprésent. A un point tel que l'Académie de Médecine se prononce à l'unanimité sur les dangers des boissons alcooliques (10/03/1903), émettant le « vœu que le Parlement, suivant en cela l'exemple que viennent de donner la Belgique et la Suisse, interdise la fabrication et la vente de l'absinthe sur le territoire de la République » ; « l'influence indéniable de l'absinthe sur la dégénérescence physique et intellectuelle des individus, sur l'augmentation de la criminalité et surtout sur l'accroissement régulier des cas d'aliénation mentale », mais n'en précise pas moins que « l'alcool chassant le vin, cette consommation est également l'une des causes principales de la mévente des vins ».



Mais d'autres ne font guère d'économies ou même peuvent se permettre, tout en en faisant, un train de vie appréciable à tous points de vue. Richard, rentré de Madagascar et en caserne à Toulon, ne manquera pas de faire remarquer, le 25/04/1901, que son « *train de vie est loin d'égalier celui des colonies* », à tel point qu'il songe d'ailleurs « *y retourner au plus tôt pour réaliser des économies afin de m'établir dans la vie civile* ».

Ce train de vie s'accompagne pour l'essentiel de petits trafics : de pigeons : (« *Je t'envoie ce que m'ont laissé de pigeons les chats et les gourmands de passage dans mon poste. C'est suffisant pour former un beau pigeonnier. Les oiseaux sont en plein rapport, chaque couple faisant deux petits par mois. Tu pourras les laisser libres dans quinze jours, ils ne s'en iront pas* » (Decoulanges, 7/12/99). De peaux de lapin : « *Ces salauds ou si tu aimes mieux ces cochons, on dirait qu'ils se sont donnés le mot : maintenant ils ne veulent les acheter qu'au poids : 0,60 ou 0,70 le kilo. Dis-moi ce que je dois faire* » (*id.*, 20/11/1899). D'objets en ébène ou bois rare, éventuellement « *pour offrir aux parents et amis en rentrant en France* » (Decoulanges, 21 novembre 1899). De ces fêtes ou rencontres fortement alcoolisées que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer : « *Pour passer un peu plus gaiement le premier jour de l'an, j'irai à l'Endroit-où-ça-monte* » (jeu de mots sur Andranasamonta, centre du secteur qui porte son nom, et lieu de plaisir prisé des militaires). *Nous pourrions-nous rencontrer là-bas le premier jour du 20e siècle et nous ferons ensemble la bombe d'adieu* » (13/12/99). De serviteurs indigènes (« *bourjanes, bouryanes, boujanes* »), équivalent des « *boyes* » du Tonkin : (« *Je me fais construire une case en torchis avec deux vérandas de deux mètres tout le tour par quarante bourjanes* » (Blanchard, 31/10/99) ; « *Je fais mes tournées, peu fréquentes, non à dos de boeuf, mais à dos de boujanes (hommes) sur un filanzana ou palanquin, moyen de transport très commode employé à Madagascar* » (30/11/99). De femmes, dont des concubines indigènes (dont les soldats ne disent jamais un mot à leur famille, mais dont nous avons connaissance par leurs allusions entre camarades : (« *Comment vas-tu et que fais-tu ? Ta femme marche-t-elle bien ? Quant à moi, je n'en ai plus, la mienne était revenu mais elle a dû repartir* » (Decoulanges, 1/11/97) ; « *Bonjour à Madame* » (11/08/1900) ; « *Tu as dû recevoir le bourjane, les 50 francs et ta femme* »), confirmant ce « *temps des célibataires* » auquel fait allusion Michel (1997, p. 15) et l'existence de « *relations quasi générales avec les femmes indigènes* » (*id.*).

Le phénomène du concubinage avec les femmes autochtones est aussi ancien que la colonisation elle-même. Martin (1988, p. 97) le signale au Sénégal dès le XVII<sup>e</sup> siècle comme à l'origine du groupe des *signares*, fondateur de lignées métisses. Le concubinage des fonctionnaires, militaires ou commerçants, pouvait même être quasi officialisé par une festivité familiale appelée « *petit mariage* » ou « *mariage pays* », mais notre correspondance n'en porte par trace. Martin précise que « les instructions périodiquement édictées par l'administration pour interdire ce genre de vie aux officiers et fonctionnaires furent toujours ignorées ou tournées en dérision » et que « ces unions furent à l'origine de nombreux éléments métis » (*id.*, p. 97).

Outre les concubines indigènes, les relations avec des prostituées sont fréquentes, comme l'indique l'allusion déjà signalée à « *l'endroit où ça monte* », ou cet autre jeu de mots de Rigaud, sergent à Ananalava, le 8/02/1901, proposant avant son départ à Decoulanges et à Richard d'aller « *Scopolissonner* » (Scopolitis étant un commerçant de Maromandia tenant « hôtel » à Ananalava). La photo d'un caporal, servi à table par sa *mouso* et datée de mai 1903, fournit une illustration typique de ces « concubines indigènes » que « *L'art d'aimer aux colonies* », édité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sous la signature d'un imaginaire Docteur Jacobus et réédité de nombreuses fois jusqu'à la fin des années 30, traduit en un regard sur la femme indigène d'une rare pornographie. « Ouvertement raciste, il décrit, page après page, image après image, la morphologie la plus intime du « corps indigène » offert aux coloniaux (Blanchard et Bancel, 1998, p. 44). La présence, dans les carnets de Richard, de chansons, plus ou moins légères, les spectacles et concerts de l'époque (comme celui qui fut donné sur le bateau de transport de troupes « Le Tibet », le 9 janvier 1902, à l'occasion du départ de Richard pour sa dernière campagne coloniale, au Soudan), offre une autre facette du statut de la femme dans la réalité et l'imaginaire militaires. La biographie, même entraperçue, de ces hommes, nous écarte sensiblement des articles du *Dictionary of national biography* dont Havelock Ellis écrivait qu'il était « peuplé de personnages lisses, décoratifs, conventionnels, bien coiffés, et surtout soigneusement amputés à partir de la ceinture ».

Le cycle du vin recoupe ainsi, pour les soldats, celui même de la vie militaire, l'importance de la solde autorisant un train de vie relativement élevé qui permet de « *ne se priver de rien* », mais également la sphère féminine (femmes de garnison, prostituées et

concubines, indigènes ou non), par l'intermédiaire du cycle de l'argent. Alcool et femmes apparaissent comme le sort commun de ces communautés d'hommes à des milliers de kilomètres de chez eux livrés au quotidien militaire : (« *Trigaloux a été cassé de son grade de caporal, il vogue vers la France* » (7/12/99) ; « *Astruc a mouchardé le lieutenant (au sujet des pigeons et des peaux de lapins) et va être exclu du secteur et peut-être du cercle* » (21/11/99) ; « *Les caïmans recommencent à faire de leurs farces : ils m'ont déjà boulotté une femme et demi, c'est-à-dire une complètement et une autre à moitié* » (7/01/99) ; « *Tafano, qui commandait Ambodinadira a été relevé pour avoir frappé un habitant de sa circonscription* » (31/10/99). Nous sommes loin des « petits hommes cohérents, immergés dans une norme solide et sans faille » (Loriga, 1996, p. 229), et plus proche des critiques de l'époque qui s'indignaient de l'état moral des soldats coloniaux (rappelons les sobriquets de marsouins, bachibouzouks, dont les affublaient les militaires non coloniaux) et les qualifiaient volontiers de lie ou de fumier humain. D'Ananalava, Bruyère nous apporte un autre profil de ces hommes :

« Je vous remercie de votre bonne lettre. Je n'ai pas la maladie que je redoutais. Les femmes n'y sont pour rien. L'anémie, la fatigue, ont tout fait. Aussi je vous prie de donner les 20 francs que vous dites m'être dus à Toto en le priant sans faute de les faire parvenir de ma part à Soa si cette dernière a quitté Andranasamonta. Comme le discrédit a été jeté sur cette pauvre fille par ma faute, je tiens à la réhabiliter. Je vous serais reconnaissant de le lui dire vous-même si la personne est encore là-bas et de la faire connaître à Toto et à diverses personnes » (9/05/1900).

On voit par là combien il est important, plutôt que de céder à un discours critique et rétrospectif sur le colonialisme<sup>23</sup>, de restituer ce que les acteurs de l'époque pensaient et ne pouvaient que penser<sup>24</sup>. A regarder cette société militaire de loin, dans le temps ou dans l'espace, nous devenons attentifs à des résultats finaux qui dépassent (et d'ailleurs ne les concernent pas réellement) la possibilité de contrôle de ces individus. Cette déformation téléologique

23 A l'image de Césaire mentionnant dans son discours sur le colonialisme (1955) qu'il « faudrait d'abord étudier comment la colonisation travaille à déciviliser le colonisateur, à le dégrader, à le réveiller aux instincts enfouis, à la convoitise, à la violence, à la haine raciale, au relativisme moral (qui fait qu') il y a une régression universelle qui s'opère ».

24 Apparaît ainsi plus riche d'enseignement une des (rares) punitions à l'encontre de Richard portée sur ses états de services: « *A toléré que des hommes placés à sa table chantent des chansons obscènes dans un café et, sur l'observation d'un sous-officier, a répondu: « je ne suis pas de surveillance »* ».

est valable pour le fait colonial. En s'intéressant, de près, aux équilibres quotidiens relatifs que les expériences et stratégies individuelles et groupales tendent à produire dans la formation et la modification des structures portantes de leur réalité, on est à même de se démarquer d'une telle déformation et d'interroger les rapports entre la dynamique de l'histoire telle qu'elle est vécue et effectuée par les acteurs et le regard rétrospectif sur cette dynamique.

Si nos données ne permettent guère d'accéder à une spécification des résistances malgaches à l'administration française, du moins montrent-elles assez clairement le projet d'imposition d'un ordre, ainsi que certains aspects de son application concrète. Cet ordre paraît ignorer les formes locales de perception du monde, les représentations de l'espace et des êtres, et le bouleversement des perceptions qu'induit la pénétration française, « le changement en profondeur, d'ordre culturel, des catégories identifiant le rapport des insulaires à leur environnement, rien moins que leur propre construction du monde » (Marchiani, 1989, p. 89).

Si nous ne pouvons développer ce versant malgache d'un bouleversement dont notre corpus ne nous révèle que l'autre versant (celui des militaires français et de leur représentation de la représentation malgache), nous ne pouvons cependant éviter de rencontrer ce moment de l'histoire durant lequel une nation tente d'en imposer à une autre. Faire coïncider le pays réel, circonscrit en un tout délimité, avec sa représentation exogène (selon l'image bien connue de la carte à l'échelle de l'Empire dont parle Borgès, 1973), est avant tout un projet militaire. Si Lacoste (1976) aime à rappeler que « la géographie ça sert d'abord à faire la guerre », pour Gallieni et Lyautey, « un officier qui a réussi à dresser une carte suffisamment exacte du territoire qu'il commande est bien près d'en avoir obtenu la pacification complète ». Mais la maîtrise du territoire, telle que l'évoque le *Guide de l'immigrant à Madagascar*, est aussi un regard d'objectivation de l'autre, de mesure et de dénombrement, de réduction et de contrôle, un outil intellectuel et pratique pour penser et modifier la terre et les peuples qui l'habitent.

C'est aussi, pour nous, l'occasion de découvrir les aspects historiques concrets afférents à la méconnaissance d'un imaginaire local au cœur de la relation entre l'homme et l'espace, par exemple, à travers la cartographie « déformée » de la région de Béjofo. Les toponymes

malgaches, en effet, peuvent être pris tels quels, c'est-à-dire purement et simplement comme des noms de lieux, mais leur étymologie est cependant transparente aux autochtones<sup>25</sup> (Andrana-samonta signifie par exemple « *La rivière aux figues au bord de l'eau* » ; Béjofo, « *le village aux gros nuages* ») et traduit une géographie *poétique* qui métaphorise le monde et scelle les hommes à l'espace signifiant des ancêtres. La transformation, par les militaires français, d'Andranasamonta en « *Endroit-où-ça-monte* », constitue, au delà d'une plaisanterie de caserne, une désacralisation de ce qui fait la fusion d'un monde concret dans un nom, la complexité des rapports entre champ matériel et champ idéal, hommes et territoire.

Comme pour toute colonisation, nous sommes en présence d'une nation ou de peuples dont certains particularismes sont totalement absents dans la correspondance des soldats et sans doute également de leur conscience : rien sur les mois lunaires de vingt-huit jours ; rien sur la grande affirmation de la philosophie malgache, « *il est doux de vivre* » (« *mamy ny miaina* ») ; rien sur cette « égalité d'humeur liée à une totale acceptation de la destinée » (Molet, 1989, p. 1493) ; rien non plus sur l'insertion de l'individu comme simple maillon dans la chaîne des générations, ni sur la « surveillance collective incessante de la famille et du groupe sur les individus » (*id.*) ou encore sur l'importance du culte des morts. Dans le monde des soldats et sous-officiers, nous sommes loin des références que l'on trouve dans l'étude de Lyautey sur le Sud de Madagascar, « modèle de traité ethno-anthropologique » selon Affergan (1991, p. 37), mais également des actes de Galliéni destinés à favoriser l'étude des langues et des coutumes locales<sup>26</sup>. Malgaches et soldats de l'armée française, face à face, à armes non égales, conservent et exacerbent leur statut d'étranger les uns aux autres.

Les contemporains n'étaient d'ailleurs pas tous entièrement dupes de la légitimité « civilisatrice » française. Un rapport adressé à Paul Doumer, le 22 mars 1897, déclare même que

« les populations soumises à peu près partout à notre autorité ne sont pas toujours pénétrées du caractère définitif de la domination française et saisiraient volontiers une occasion propice ou un instant de faiblesse de

---

25 Cette partie doit beaucoup à Mr Rakotolamanana, que nous tenons à remercier ici pour sa contribution.

26 Création de l'Académie Malgache et « obligation faite à ses subordonnés à connaître à fond le détail des tribus, leurs chefs, leur histoire, leur comportement » (Deschamps et Chauvet, 1949, p. 260).

notre pays pour secouer un joug qui leur pèse, malgré la sécurité et le bien-être relatif qu'il leur donne et que rarement elles ont connus ».

La correspondance invite ainsi à interroger « la raison coloniale » (Affergan, 1991, p. 40) dans laquelle coexisteraient une altérité insaisissable (comme dans la lettre d'un parent, le 28/12/1898, au sujet des « *mœurs tout à fait bizarres* » des indigènes :

« Quel charme trouves-tu au milieu d'une population sauvage et de goûts et de mœurs tout à fait bizarres, et bien loin de rappeler les joyeuses fêtes de chez nous (...). Toutes les fois que j'ouvre le journal il me vient des frissons en voyant au bas de la page la peste à Tamatave et en songeant que tu habites ce pays (...). Je te souhaite brillante santé afin de surmonter avec la fermeté et le courage du héros que tu es devenu ici les périls du séjour à Madagascar »),

une altérité irrécupérable (comme les invectives des camarades militaires contre les combattants indigènes: « *ces rosses de Sakalaves* ») et une altérité assimilable (comme dans la remarque d'un parent sur le fait que les indigènes aient ou non « *enfin compris que la France ne leur veut que du bien* »).

Le colonialisme transporte ainsi, en la personne des soldats, un miroir de la France, un « nous-mêmes, là-bas, chez les autres, un portrait de nous-mêmes au travers d'un épisode crucial du proche passé européen » (Lenclud, 1997, p. 5). Même sous la forme de *flashes* fragmentaires, ces éléments illustrant la réalité militaire quotidienne du terrain *de l'autre côté de la révolte*, exhibant la colonisation militaire en acte, au quotidien, son vécu, sa représentation, paraissent suffisants, semble-t-il, à nous faire passer *de l'autre côté du miroir du colonialisme*.

Il semble toutefois, au vu de notre propre documentation, et de la lecture de texte de gradés, d'administratifs, ou de la littérature coloniale, qu'aient existé des perceptions et des rendus fort différents selon la position hiérarchique des acteurs, et qu'une analyse comparative fine de ces différents corpus apporterait bien des informations sur les représentations des dits acteurs. « Les généralisations indues et les jugements individualisants » notés par Affergan (*id.*, p. 40) seraient ainsi à resituer à chaque fois dans des contextes et des situations qui auraient pu justement les éviter.

## REFERENCES

- Affergan, F. (1991). *Critiques anthropologiques*. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques
- Aron, R. (1981) *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique*, Paris : Gallimard (1ère Ed., 1937).
- Blanchard, P. & Bancel, N. (1998). *De l'indigène à l'immigré*. Paris : Gallimard/La Découverte.
- Blanchard, P., Bancel, N. & Lemaire, S. (2000). *La constitution de l'identité européenne à travers l'imaginaire colonial. Conquête de l'ailleurs et domination de l'autre*. Communication au 125<sup>e</sup> Congrès CTHS : *L'Europe*, Lille, avril 2000 (à paraître dans les actes du congrès).
- Boesch, G. & Savarese, E. (2000). « Photographies anthropologiques et politique des races. Sur les usages de la photographie à Madagascar (1896-1905) ». *Journal des anthropologues*, 80-81, p. 247-257.
- Borges, J.L. (1973). *Fictions*. Paris : Gallimard.
- Carnillieri, C. (1975). « L'image dans la cohabitation de groupes étrangers en relation inégalitaire ». *Cahiers internationaux de sociologie*, LIX, 239-254.
- Conklin, A. (1997). *A mission to civilize. The Republican idea of Empire in France and West-Africa (1895-1930)*. California : Standford University Press.
- Deschamps, H. & Chauver, P. (1941). *Gallieni pacificateur. Ecrits coloniaux*. Paris : PUE
- Galibert, C. (2000). *Eléments d'une anthropologie de l'acteur et de l'observateur. Sarrala-Carcopino, village corse (1845-1939)*, Thèse de doctorat N.R. d'anthropologie, Université de La Réunion.
- Lacoste, Y. (1976). *La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris : Maspéro.
- Lenclud, G. (1997). « Miroirs du colonialisme ». *Terrain*, 28, p. 5-8.
- Loriga, S. (1996). « La biographie comme problème », dans J. Revel (Dir.) *Jeux d'échelles. La micro analyse de l'expérience*. Paris: Seuil/Gallimard:EHESS, p. 209-231.
- Maestri, E (1995). « Les îles dans la problématique coloniale française contemporaine (1815-1946) ». Dans J. C. Marimoutou et J. M. Racault (sous la dir. de) *L'insularité. Thématique et représentation*. Université de La Réunion/ L'Harmattan, p. 223-234.
- Malle, J. (1961). « L'arrière plan historique ». Dans A. Sauvy, *Le tiers-monde, sous-développement et développement*, réédition INED, Cahier n°39, Paris : PUF, p. 34-55.
- Marchiani, M. (1989). « L'espace villageois ». *Guides des départements : Corse du sud*, Projets Editions, Poitiers, p. 310-322.
- Martin, J. (1988). *Lexique de la colonisation française*. Paris : Dalloz.
- Martin, J. (1990). *L'Empire triomphant. 1871-1936. Maghreb, Indochine, Madagascar, îles et comptoirs*. Paris : Denoël.
- Mémorial des Corses (1990). *Les Corses à l'extérieur*, Tome VI, Ajaccio.
- Michel, M. (1997). *La colonisation européenne*. Paris : La Documentation Photographique.
- Molet, L. (1989). « La pensée Malgache », dans *L'univers philosophique*, Encyclopédie philosophique universelle. Paris : PUF ; p. 1493-1497.
- Ricoeur, P. (1998). « La marque du passé ». *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1, p. 7-31.
- Rovere, A. (1997). « Plan Terrier et conscience sociale ». Dans *Catalogue de l'exposition « Mesure de l'île », Corte : Musée d'anthropologie de la Corse*, p. 163-172.
- Samuel, R. (1994). *Theatres of memory, vol. 1: Past and present in contemporary culture*, London : Verso.
- Weber, E. (1983). *La fin des terroirs*. Paris : Fayard/Ed. Recherches.